

QUELLES PRIORITÉS POUR 2020-2021 ?

Bilan de l'année scolaire 2019-2020 au regard des priorités et des supports aux tests de positionnement pour les élèves de l'an dernier ...



Priorités pédagogiques et outils de positionnement

http://ien-epinay.circo.ac-creteil.fr/spip.php?page=article&id_article=1263

Voir préambules des priorités par cycle en ligne en pièces jointes.

Il conviendra de **mesurer uniquement que ce qui le nécessite** et ce qui n'aurait pu être enseigné depuis mars 2020 ou pallié par d'éventuels dispositifs tels l'école ouverte.

Avec l'aide des exercices, outils de positionnement, proposés sur eduscol, et **choisis par le conseil de cycle**, prendre de l'information auprès des collègues qui ont enseigné aux élèves en 2019-2020 :

- **Est-ce que les élèves, en 2019-2020, ont appris à ... ?** ; Cette notion a-t-elle pu être enseignée ?
- Quelles ont été les **réussites** et **obstacles** durant la période avril-juillet 2020 ?
- Quelles seront pour le conseil de cycle les **priorités** pour la continuité des apprentissages en septembre 2020 et en période 1 ?

Par exemple :

Élèves en CE2 en 2019-2020. Entrée en CM1 en 2020-2021

◆ Calculer en ligne - au choix :

*4 130 - 26 ; 2 748 - 239 ; 7 688 - 3 459

Réussites	Obstacles	Priorités pour le CM1 - 2020-2021
-----------	-----------	-----------------------------------

Élèves en CE1 en 2019-2020. Entrée en CE2 en 2020-2021

... classe les noms, les verbes, les déterminants et les adjectifs.

« Une petite souris trotte dans la forêt verte et touffue. Soudain, elle rencontre un beau renard roux qui a des yeux méchants. Vite elle plonge dans un trou profond. »

Réussites	Obstacles	Priorités pour le CM1 - 2020-2021
-----------	-----------	-----------------------------------

Distinguer les priorités pour le groupe classe, pour un groupe d'élèves, pour un élève individuellement. Les exercices proposés par eduscol pourront être éventuellement utilisés.

QUELLES MODALITÉS DE RÉPONSES ?

Plusieurs dispositifs pourront être mise en oeuvre, dans les classes, en groupes, au sein du cycle, de l'école. Le premier espace de **différenciation pédagogique** est la **classe**. Éventuellement, les PPRE (programmes personnalisés de réussite éducative) cibleront des objectifs atteignables et des échéances précisées.

Selon les priorités définies pour le **réseau d'aide**, des demandes d'aides spécialisées pourront être rédigées.

Les **APC** (activités pédagogiques complémentaires) pourront cibler des élèves en particulier. Les **stages de réussite** en octobre pourront permettre un soutien ciblé sur un groupe d'élèves.

Le conseil de cycle :

- Article D321-14

Le conseil de cycle comprend les membres du conseil des maîtres de l'école prévu à l'[article D. 411-7](#) compétents pour le cycle considéré.

Sont en outre membres du conseil du cycle 3 les professeurs exerçant en classe de sixième dans le ou les collèges du secteur de recrutement dont relèvent les élèves de l'école et désignés dans les conditions prévues à l'[article R. 421-41-3](#).

- Article D321-15

Chaque conseil de cycle élit son président parmi ses membres.

Il élabore la partie pédagogique du projet d'école pour le cycle considéré et assure le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre.

Il peut consulter toute personne intervenant durant le temps scolaire.

La partie pédagogique du projet d'école propre à chaque cycle tient compte du programme d'actions élaboré par le conseil école-collège.

Les membres du conseil de cycle se concertent régulièrement sur la progression, les acquis et les besoins des élèves.

Lorsqu'une ou plusieurs écoles élémentaires comptent moins de trois classes, il revient à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de circonscription d'enseignement du premier degré d'organiser le travail en équipe et la réflexion des maîtres des écoles concernées.

Le RASED et l'équipe pédagogique du cycle

Fonctionnement des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) et missions des personnels qui y exercent
[circulaire n° 2014-107 du 18-8-2014](#)

Attributions du conseil de cycle

Le conseil de cycle, présidé par un membre choisi (élu) en son sein :

- arrête les modalités de la concertation ;
- fixe les dispositions pédagogiques servant de cadre à son action, dans les conditions générales déterminées par les instructions du ministre chargé de l'éducation ;
- élabore la partie pédagogique du projet d'école pour le cycle considéré et assure le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre ;
- **harmonise les objectifs, méthodes, démarches, élabore les programmations de cycle ;**
- **répertorie et/ou construit des outils didactiques et/ou de suivi ;**
- **définit l'organisation pédagogique (groupes de besoins, de compétences, décloisonnement) ;**
- **fait le point sur la progression des élèves à partir des travaux de l'équipe pédagogique de cycle ;**
- **organise l'aide aux élèves en difficulté, identifie les réponses adaptées (aide personnalisée, différenciation, Programme Personnalisé de Réussite Éducative, liaison avec le RASED, équipe éducative...)** ;
- formule des propositions concernant la poursuite de la scolarité, au terme de chaque année scolaire ;
- veille aux liaisons favorisant la continuité éducative tout au long de la scolarité (liaison GS / CP, cycle 2 / cycle 3, cycle 3 / collège, école / familles...) ;
- analyse les résultats aux évaluations nationales ;
- renseigne le livret scolaire, le livret personnel de compétences (LPC) ;
- valide les compétences du LPC pour chaque élève.
- peut consulter toute personne intervenant durant le temps scolaire.

Un compte-rendu pourra être rédigé et transmis à chaque membre de l'équipe pédagogique

Voir aussi : Évaluations : pourquoi, pour qui, pour quoi ? - R. Guyot 2019 -
http://ien-epinay.circo.ac-creteil.fr/spip.php?page=article&id_article=1126